

PRIX DE SOLIDARITÉ DE LA FTTNB *décerné par AIL Canada et*

Deux bourses du **prix AIL de solidarité de la FTTNB** au montant de 500 \$ chacune sont offertes chaque année. L'objet du prix est de sensibiliser davantage le public et lui faire mieux comprendre la valeur des syndicats pour les travailleurs et travailleuses et pour la société au Nouveau-Brunswick.

Le/la candidat-e doit poursuivre des études postsecondaires à plein temps **ou** être inscrit au secondaire au niveau de la 12^e année, ou à un programme d'évaluation en éducation générale (GED).

Le/la candidat-e doit retourner un formulaire de demande dûment rempli, et se soumettre entièrement à toutes les règles d'admission. **La date limite pour les demandes est le 30 juin chaque année.**

Le/la gagnant-e sera avisé-e dès que la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick aura pris sa décision, et l'annonce officielle sera faite par le secrétaire-trésorier de la Fédération.